

Bulletin municipal

ALLONS DE L'AVANT...

SOMMAIRE

Editorial : p. 1

Histoire : p. 2

Commissions : p. 3, 4 et 5

Associations : p. 6 et 7

Infos générales : p. 8

Calendrier :
feuillet supp.

Comme chaque année allez-vous dire, la commune de Septfonds a procédé au vote de son budget pour l'exercice 2009.

Cet acte essentiel traduit les grandes orientations de l'équipe municipale en matière d'investissement et aussi de fonctionnement au quotidien.

Le budget 2009 sur fond de crise, comme je le rappelais dans le dernier bulletin, a nécessité des arbitrages internes, des efforts de la part de tous les acteurs, afin de réduire la pression fiscale qui, pour la première fois depuis 4 ans, marque une progression de 3 %.

Malgré les aides des différents co-financeurs : Etat, Conseil Général, Conseil Régional, les intérêts des emprunts pour la restructuration des écoles viennent obérer les dépenses de l'exercice et ce pour une durée de 30 ans.

C'est bien une gestion contrainte qui est engagée pour quelques années et qui nous oblige à des efforts partagés : baisse des dotations aux associations, économie de gestion courante, réduction de 10 % des indemnités des élus.

C'est à ce prix que nous conduirons la nécessaire restructuration de notre village. Après la mise en service de l'école maternelle en septembre prochain, nous poursuivrons comme prévu la remise à niveau de la station d'épuration et des réseaux d'assainissement du centre bourg, l'aménagement de la Zone Artisanale de Dardenne, l'aménagement d'espaces verts et, en relation avec la Communauté de Communes du Quercy Caussadais, la remise en état des locaux de l'école pour assurer un meilleur fonctionnement de la bibliothèque médiathèque.

Dans ce programme, nous ne saurions oublier la poursuite de la politique d'embellissement du village qui implique une démarche collective et merci par avance de votre contribution.

C'est ce vaste programme que nous poursuivrons ensemble, sans oublier l'entretien régulier des voies et le nécessaire maintien de la sécurité des biens et des personnes.

Bonnes vacances 2009, avec l'immense plaisir de vous rencontrer lors des nombreuses manifestations de cet été.



▲ M. le Maire accompagné de Lucienne Pédrone et de Richard Desplat.

MAIRIE DE SEPTFONDS

rue de la République
82240 Septfonds

Tél. : 05-63-64-90-27

Fax : 05-63-64-90-42

e-mail : mairie-septfonds@info82.com

Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
14h à 16h et le samedi de 9h à 12h.

Fermé le samedi matin
des mois de juillet et août.

HORAIRES DÉCHETTERIE

Mardi : 9h -12h

Mercredi : 14h -17h

Jeudi : 10h -12h

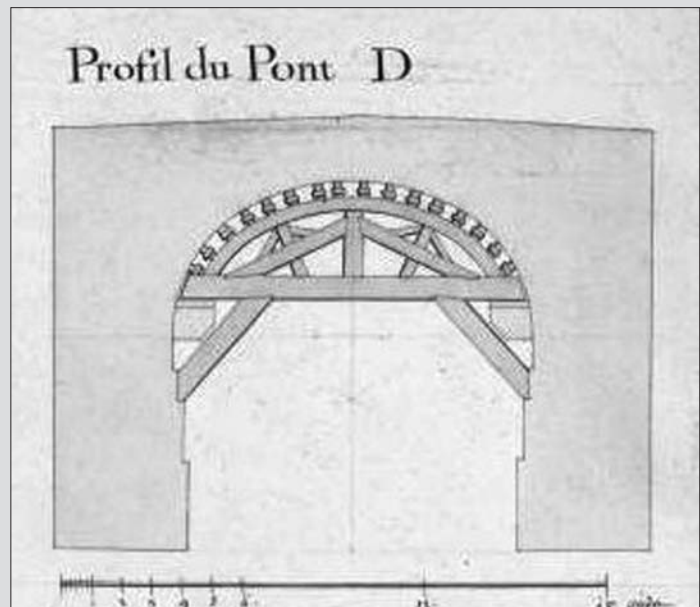
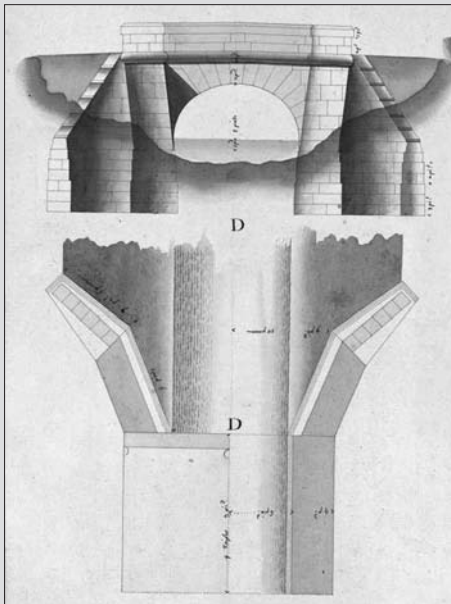
Vendredi : 14h -17h

Samedi : 10h - 12h et 14h - 17h

Jacques Tabarly

«Le Pont de la Route Royale 126»

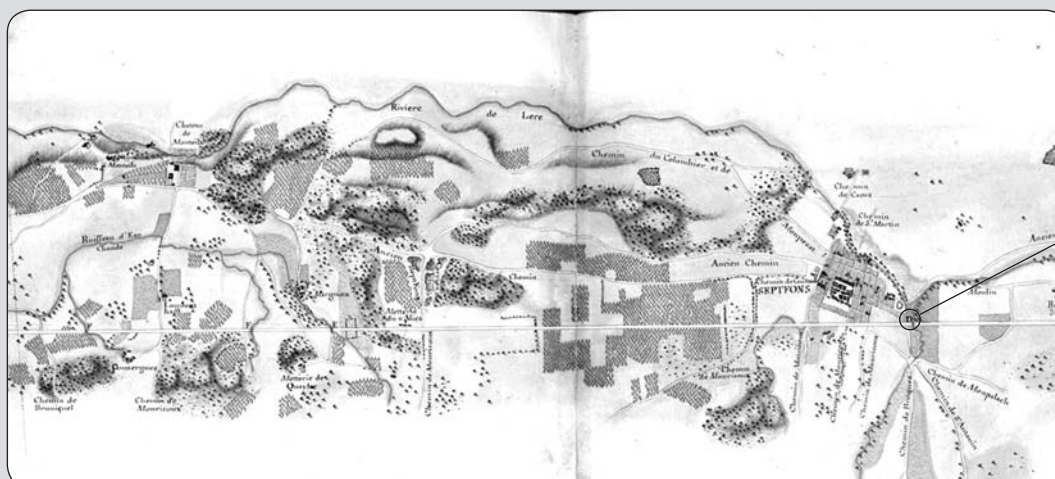
Tout le monde connaît le pont de pierre qui marque l'entrée Est (côté Caylus) de Septfonds. Il est franchi des milliers de fois par jour par des véhicules en tout genre. En 2005, quelques pierres ont été remplacées, usées par le temps, mais sa structure n'a pas bougé d'un pouce depuis sa construction. Mais au fait ? De quand date-t-il ?



Ce sont les **Atlas dits «de Trudaine»**, dont les relevés ont été effectués entre 1745 et 1780, qui donnent actuellement quelques indications sur son origine. Découverts récemment, les plans de ce pont permettent de dater sa construction probablement dans la première moitié du 18ème siècle, soit environ 3 siècles d'existence.

Daniel-Charles Trudaine, né à Paris le 3 janvier 1703 et mort le 19 janvier 1769, était un administrateur et ingénieur civil français. Il est l'un des créateurs du réseau routier français.

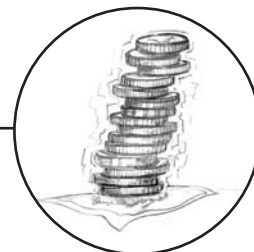
L'atlas qu'il a laissé, l'un des plus précis de l'époque, concernant les routes et paysages sous l'Ancien Régime, a été établi pour les Ponts et Chaussées.



◀ Situation du pont sur la carte d'origine (Extrait de l'Atlas de Trudaine réalisé de 1745 à 1780)

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

Commission «finance»



BUDGET 2009

Les prévisions budgétaires ont été arrêtées à 1 596 240 € en Fonctionnement et à 1 401 696 € en Investissement.

Dans la continuité du budget 2008, celui de 2009 sera marqué par la réalisation de la 2^{ème} tranche du groupe scolaire, pour un montant de **752 000 € en dépense d'investissement**.

A noter qu'une subvention du Département est versée en 15 annuités de 58 102 €, ce qui oblige la commune à avancer une somme importante dès la réalisation de travaux.

Les autres investissements seront donc limités :

- Voirie : 65 000 €
- Toiture Florida : 30 000 €
- Éclairage public : 25 000 €
- Matériel roulant : 50 000 €
- Autre matériel et mobilier : 30 000 €

MESURES D'ECONOMIES

Eclairage public :

Un programme pluriannuel a été arrêté afin d'**améliorer la qualité de l'éclairage et de réaliser des économies d'énergie** : 300 lampes au mercure, peu efficaces et gourmandes en énergie, doivent être remplacées car interdites dans 4 ans.

Dès 2009, environ 40 nouvelles lampes au sodium seront installées, pour un coût unitaire d'environ 520 €, dépense subventionnée à 40% sous certaines conditions.

Maîtrise de tous les postes de dépense, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Les associations ont accepté une réduction de 10% de leur subvention 2009 et **les élus**, Maire, Adjoints et conseiller délégué, ont décidé de réduire de 10% leurs indemnités, ce qui a été réalisé depuis le 1^{er} mai 2009.

Plan de comptabilité énergétique :

D'autres recherches d'économie sont mises en place avec le concours du Pays Midi-Quercy, qui réalise l'expertise énergétique des bâtiments communaux et décline les mesures à prendre. Celles-ci concernent le chauffage, l'éclairage, l'isolation **mais aussi et surtout les comportements**.

Compte tenu des charges incompressibles et des recettes relativement stables, les marges de manœuvre sont réduites et les actions à mener affectent tous les postes budgétaires.

OBSERVATIONS :

Les recettes produites par les impôts et taxes : 629 500 €, y compris l'augmentation du taux des 4 taxes de 3% (cf. BM n° 4 de mars 2009) sont équivalentes aux charges de personnel : 628 580 €.

Les charges à caractère général sont revues à la baisse : 383 322 €, pour 385 850 € en 2008.

CONCLUSIONS :

Un budget contraint mais qui permet d'atteindre les objectifs de réalisation du groupe scolaire, tout en assurant au quotidien une qualité de service satisfaisante.

Commission «travaux»

Station d'épuration :

Cet équipement n'étant plus aux normes, il a été décidé de la mettre en conformité avec les règles actuelles.

Après étude technique, le projet a été validé et suivi :

- d'un appel d'offres auprès des entreprises,
- d'un permis de construire délivré le 28 mai 2008.

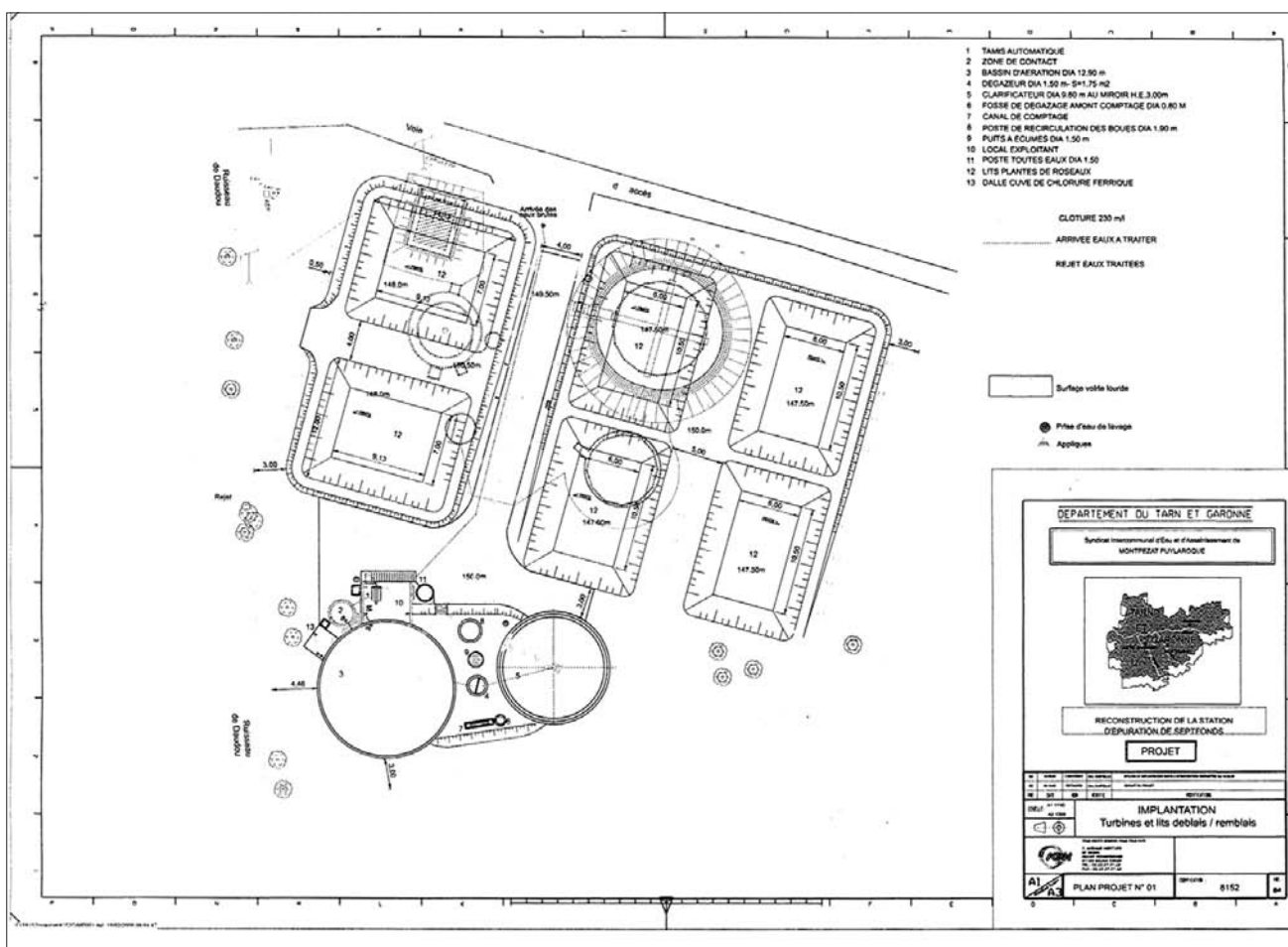
Début des travaux : août - septembre 2009.

La durée du chantier est estimée à 10 mois.

Cette opération est scindée en deux tranches :

- Tranche ferme (584 621 € HT) qui concerne la mise aux normes techniques de la station.
- Tranche conditionnelle (134 368 € HT), réalisation d'un équipement secondaire pour traitement des boues par lagunage sans rejet.

Un diagnostic sur le réseau communal d'assainissement va être réalisé (Test à la fumée) afin de vérifier que les usagers sont correctement raccordés au réseau.



Travaux E.R.D.F. :

Le service Electricité Réseau Distribution de France envisage des travaux importants de dissimulation de réseau électrique.

Les zones à traiter concernent :

Une partie comprise entre la Route de Puylaroque, Route Départementale n°9 et la voie communale n°1, jusqu'à la limite de la commune de St Georges.

La ligne sera enterrée sous accotement le long de la voie.

Un deuxième site compris le long de la voie Communale n°6 (Route de Monteils)

Origine du projet : limite des communes de Monteils et Septfonds.

Fin du projet : village de Septfonds (Notre Dame)

Les lignes existantes seront déposées et remplacées par des lignes enfouies.

Ces travaux prévus par ERTF permettent de supprimer plus de 2 Km de lignes aériennes ainsi que tous les supports béton existants.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des aménagements durables du traitement paysager des sites et de sécurisation des réseaux.

Le conseil municipal a validé ces deux projets, nous ne connaissons pas encore le planning des travaux.





«Le Coin du Jardinier»

Le compost, l'élément indispensable du jardin.

Pour l'agronome, la définition du compost pourrait ainsi être formulée : «produit obtenu par fermentation de déchets organiques en présence d'oxygène».

Pour le jardinier, le compost constitue un précieux amendement organique naturel et gratuit qui permet d'améliorer la fertilité du sol. Il remplacera aisément le terreau en sac.

Deux façons de composter, mais toujours à l'ombre.

Le compost en tas : réservez-vous un petit coin de jardin où vous stockerez et mélangerez les déchets.

Le composteur : il peut être en plastic ou simplement auto-construit avec des palettes ou des planches. Installez-le sur un sol nu afin de favoriser la remontée des vers de terres et autres organismes nécessaires au cycle de décomposition. Les dalles en béton sont à proscrire.

Le B.A.-BA : plus les déchets seront variés et mélangés, mieux le compost se réalisera.

Déversez les déchets par couches successives.

Alternez matériaux secs (feuilles, paille...) et matériaux mouillés (gazon frais, épluchures de légume...).

Mélangez régulièrement chaque couche avec la précédente.

Ne jamais tasser le tas.

Les deux conditions obligatoires à la réussite d'un compost sont Oxygène et Humidité.

Il est important de bien équilibrer les apports de déchets riches en azote (N) et ceux riches en carbone (C) ainsi que les déchets humides. Pour vous aider voir le tableau ci-dessous.

Vous pouvez également activer votre compost en utilisant un peu de purin d'ortie dont voici la recette :

- Le purin est obtenu par fermentation d'ortie fraîche. Il est riche en azote et en oligoéléments.
- Ramassez des orties avant qu'elles ne soient en graines et déposez-les dans un seau en tassant légèrement. Recouvrez d'eau.
- Laissez fermenter une semaine à 15 jours en remuant régulièrement. Lorsque l'odeur est forte, c'est le signe que votre purin est prêt.
- Pour l'utiliser comme activateur de compost, diluez-le un peu et arrosez le tas régulièrement. Pour cela filtrez-le et jetez les restes sur le compost.

Voilà pour ces quelques informations de fin de printemps.

Notre village étant loin de ressembler aux métropoles urbaines, où l'individualisme semble primer, le jardinier reste à votre disposition pour tous conseils complémentaires.

Le jardinier, Richard.

	Humidité	Azote	Carbone
Gazon	****	***	
Epluchures de légumes et fruits	***	**	
Légumes entiers	***	**	*
Fumier	**	**	***
Mauvaises herbes	*	*	**
Brindilles, paille, foin			***
Sciures de bois			****

DEVELOPPEMENT DURABLE

Energie

Dans le cadre des actions s'inscrivant dans le développement durable, une réflexion a été conduite concernant en particulier la maîtrise de l'énergie électrique.

Une étude relative au bilan énergétique de nos bâtiments publics a été demandée.

En matière d'éclairage public, des actions ont déjà été menées afin de limiter ou diminuer les consommations :

- la pose d'équipements de nouvelle génération, boulevard Marcel Lacassagne et cours Sadi Carnot, a permis de diminuer la consommation avec un meilleur résultat d'éclairage.
- des horloges permettant également la gestion programmée de certains sites.

La mairie envisage de poursuivre cette action en remplaçant progressivement les lampes actuelles à vapeur de mercure par des équipements vapeur de sodium non polluants et économiques.

Vu le nombre de points lumineux existants (plus de 300), ce projet ne pourra être conduit à terme que par tranche.

Une première opération sera mise en œuvre dès cette année, en particulier dans le cadre des aménagements sécuritaires à réaliser aux abords des écoles.

Les objectifs attendus sont les suivants :

- Economie électrique 50%,
- Longévité des lampes,
- Matériel non polluant.



LES ASSOCIATIONS PRENNENT LEUR PLUME



«La Paillole de Sept-Fonts.»

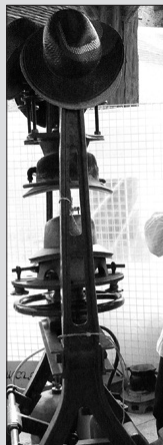
Voici venu le temps des Estivales du Chapeau, La Paillole de Sept-Fonts vous présente son programme.

L'Association recherche des bras (solides et musclés) pour la manifestation, afin de l'aider à mettre en place toute la logistique d'avant (les 10 et 11 juillet) et d'après (le 15 juillet). Vous pouvez nous joindre au 05-63-31-26-17 ou 05-63-64-99-71.

Réponse souhaitée avant le 30 juin.

Une grande loterie, ayant comme thème «le Chapeau et la Gastronomie», sera organisée dès le 1^{er} juillet. Réservez un bon accueil à tous les membres de l'association, qui vous donneront plus de détails sur les lots.

Merci.



Ateliers délocalisés de «la Paillole» lors des dernières Estivales.

XVII^{èmes} ESTIVALES DU CHAPEAU

12-13-14 juillet 2009 - SEPTFONDS

Village du Chapeau : (Tous les jours)

- . Village des Modistes - Atelier Chapellerie
- . Concours International de Chapeau et Exposition «Le Chapeau de Paille»

Dimanche 12 juillet

- . Village du Chapeau
 - . Démonstrations de Métiers d'Hier et d'Aujourd'hui
 - . Animations de Rues, Coin des Enfants, Automates
- Soirée : Sévillanes et «Isa Pech»

Lundi 13 juillet

- . Village du Chapeau & Village des Artisans
 - . Animations de rues, coin des enfants, Circus théâtre
 - . Défilé de Chapeaux des Chapeliers du Quercy Caussadais
 - . Exposition de motos «Club des Pétacos»
- Soirée : Compagnie Les Enjoliveurs «ça va jizzer»
Défilé et Palmarès du Concours International de Chapeaux

Mardi 14 juillet

- . Village du Chapeau
 - . Village des Artisans
 - . Marché des Saveurs du Terroirs et Antillaises
 - . Animations de rues, Le Coin des Enfants...
 - . Défilé de Chapeaux des Modistes
 - . Défilé et intronisation de la Confrérie du chapeau
- Soirée de Clôture avec le Groupe «EPELO»

«Asso PEPS »

Séjour de juillet CLSH 3/11 ans du 6 au 31 juillet 2009

Semaine du 6 au 10 :

Le moyen-âge avec visite de Cordes Sur Ciel

Semaine du 15 au 17 : Contes pour les 3/6 ans, délocalisation de l'accueil à la base de loisirs de Molières les 15, 16 et 17 pour les 6/11 ans

Semaine du 20 au 24 et du 27 au 31: Education à l'environnement, préparation de l'Eco-festival en collaboration avec CITRUS, sortie Accrobranche à Pradines (46). Du 20 au 24 se tiendra un mini-camp Nature avec les Centres de Loisirs de Montpezat et Réalville à la Chèvrerie de Garouillet à Vaissac.

Séjour d'août CLSH 3/11

L'accueil sera ouvert du 3 au 28 août. La semaine du 10 au 14, l'accueil sera délocalisé au Centre de Loisirs de Caussade dans le cadre d'un mini-camp.

CLSH Ados 12/18

Le CLSH Ados organise un camp Body Board/Océan à Labenne Océan (40) du 17 au 21 août. Ce camp sera gratuit pour le jeune participant aux chantiers de rénovation du Centre de Loisirs en coopération avec CITRUS. Les ados organisent un tournoi de pétanque le 13 juin à SEPTFONDS pour financer leurs projets.



Pour tout renseignement :

Le PEPS

1, rue Henri Rey - 82240 SEPTFONDS
Accueil et inscriptions : les mardis, mercredis, jeudis de 14h à 18h.

Tél : 05 63 30 80 15

- peps.septfonds@orange.fr

- <http://ados.peps.over-blog.com>

«Citrus»

Des nouvelles...

Cela fait plus d'un an que l'association Citrus est installée à Septfonds et monte des projets avec les habitants pour développer du lien social sur le village, notamment celui du «jardin pédagogique et social», où les enfants et adolescents viennent découvrir les plantes, apprendre le jardinage, agir sur l'environnement... Dernièrement, une «journée familiale» a fait pousser de curieux personnages dans le jardin ! Quelques familles, voisins, et enfants sont venus participer à un concours d'épouvantails ; l'occasion aussi de se retrouver tous ensemble autour d'un repas partagé à l'ombre du cerisier. Venez admirer leurs créations visibles depuis la rue Notre-Dame, et passer un moment agréable dans le jardin qui reste ouvert à tous et toute l'année !

D'autres journées familiales seront organisées, la prochaine est le samedi 20 juin autour de la création de papier végétal. Les ateliers avec les enfants de l'école, des crèches et du centre de loisirs, animés avec brio par Romain continuent jusqu'aux vacances et reprendront à la rentrée.

Et aussi, peut-être avez-vous entendu parler allemand ou coréen ? Pendant les vacances de Pâques, les jeunes ados du PEPS ont participé à un chantier international qui a pu se faire grâce à l'accueil des jeunes dans les familles. Un séjour interculturel qui s'est super bien passé, on espère bientôt passer à la vitesse supérieure et décoller pour la Corée du Sud !!!

«Foyer des aînés »

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXERCICE 2009

Suite à son Assemblée Générale du 9 avril 2009, l'association du FOYER DES AINÉS SEPTFONTOIS a élu son conseil d'administration.

PRESIDENTE : M^{me} SABATIE Lucienne
VICES PRESIDENCES : M^{me} FRANTZ Pierrette (chargée de l'intendance) - M. SERRES J. Pierre (chargé des relations avec les formations orchestrales)

SECRETAIRE : M. GRANDMONTAGNE Etienne
SECRETAIRE ADJ. : M^{me} BARBE Renée

TRESORIERE : M^{me} GRANDMONTAGNE Gisèle
TRESORIERE ADJ. : M^{me} LATIL Claudine

MEMBRES : Mme PEDRONO Lucienne (chargée des relations avec la municipalité) - M^{me} BERNARD Gilette
M^{RS} BENOIT Claude - BLANCHARD André - MERCIER Claude (chargés des problèmes techniques)

Merci à toutes ces bonnes volontés pour qui, nous le savons, leur engagement bénévole ne sera pas de tout repos.

Merci également aux hôtes et à toutes les bonnes volontés qui n'hésitent pas à prêter leur concours aux membres du Conseil et notamment lors des après-midi dansants mensuels.

LA PRESIDENTE COMMUNIQUE

Les adhérents sont priés de bien vouloir se faire inscrire rapidement pour **la sortie gratuite à Cornusson, le 2 JUILLET.**

RAPPELLE :
QUE LES INSCRIPTONS POUR LE VOYAGE EN NORMANDIE A L'AUTOMNE SONT EN COURS (possibilité de payer en plusieurs fois)

Qu'une excursion :
JOURNEE GASTRONOMIQUE AVEC ESTOFINADE est prévue le 10 septembre à la MAISON DE LA RIVIERE D'OLT à ST PARTHEM (12). PRIX 40€.

APRES-MIDI DANSANT DE RENTREE LE 17 SEPTEMBRE AVEC LA FORMATION DE MICHEL BONNEFOUS.

Ça bouge à Septfonds !

Depuis 6 mois déjà, Citrus accueille deux volontaires Mathieu et Sidonie, qui participent aux projets de l'association en faisant un Service Civil Volontaire. Ils ont proposé d'organiser une manifestation culturelle multi-thématique et éco-responsable ! Une idée qui a été accueillie avec enthousiasme par l'équipe de Citrus, ainsi qu'un certain nombre d'associations locales et régionales qui prennent part à la réalisation de ce projet. Les jeunes volontaires ont mené des initiations aux danses traditionnelles avec les enfants en avril-mai, afin de leur donner envie de venir danser pendant l'Ecofesti'Bal.



L' Ecofesti'Bal : 25, 26, 27 SEPT. à l'espace Notre Dame

Tout le monde est invité à venir participer à cet événement : il y en aura pour tous les âges et tous les goûts ! Nous aurons l'occasion d'apprendre à danser les danses traditionnelles d'ici et d'ailleurs qui se dansent à plusieurs (en groupe ou en couples...), de découvrir des groupes de musiques de «néo-trad» très réputés de France et d'Italie, de participer à des ateliers de travail du cuir, de poterie, de tissage, de teinture végétale... et de vous régaler sur le marché de producteurs bio et locaux.

Au menu ?

Un bon tiers d'ateliers autour de l'artisanat, deux bols et demi de concerts bal, 500g d'expositions et d'animations sur l'environnement saupoudrées d'activités pour les enfants (contes musical et ateliers musique et jardin). Rajoutez un marché gourmand mélangé à une scène ouverte, agrémentez le tout avec des stages de danses et des stages de musiques, et... pimentez l'ensemble de petites surprises !

Le tout sera soigneusement enveloppé dans une décoration originale préparée avec les enfants et les jeunes. En effet, depuis 3 mois, nous avons lancé une grande collecte des déchets ménagers qui remporte un franc succès ! Les enfants et les habitants participent au tri sélectif et au recyclage, et nous apprenons ainsi ensemble les gestes éco-citoyens. Les bouteilles, sacs en plastiques, vêtements... seront réutilisés et mis en valeur pour la décoration de l'Ecofesti'Bal grâce aux compétences et au sens esthétique de l'équipe de l'association O'Babeltut de St Antonin. Mené en équipe avec la participation active des animatrices des centres de loisirs de Septfonds et de Caussade, ce travail prend forme et commence à porter ses fruits, et se poursuivra en septembre. Ainsi, les enfants participent à la préparation de la manifestation par le biais des ateliers, et s'impliquent dans un projet local.

Pour cette manifestation, nous comptons sur vous pour réserver le meilleur accueil aux quelques centaines de passionnés et curieux, petits et grands, qui viendront de toute la région (et même d'ailleurs) faire la fête avec nous ! Nous remercions vivement l'équipe municipale qui nous soutient dans ce projet, et nous souhaitons la bienvenue à toutes les bonnes volontés qui ont envie de s'investir, de découvrir et de se joindre à notre équipe de bénévoles motivés sur la préparation de cet événement. Des jeunes internationaux arriveront en septembre pour lancer une dynamique d'envergure sur le village et alentours, et prêter main forte à nos volontaires qui les accueilleront chez eux.

Toutes les infos sur notre nouveau site : <http://citrus.asso.fr>

INFOS GÉNÉRALES



CABINET PARAMEDICAL
13 Bd de la République
82240 Septfonds
Port. 06 82 61 05 31

ALRIC Jérôme
Kinésithérapeute

ALRIC Laurence
Orthophoniste

NOUVEAU
à SEPTFONDS



CONTRÔLE DES MINI-MOTOS ET MINI-QUADS

L'utilisation d'engins motorisés de petite taille (de type mini-motos, quads légers...) est régulièrement mise en cause dans des comportements entraînant des troubles à l'ordre public et des accidents graves de la circulation.

Le décret d'application n° 2008-1455 du 30/12/2008 prévoit les modalités de la déclaration et de l'identification des engins en question.

PROPRIETES PRIVEES - PIQÛRE DE RAPPEL

Article 14 : les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage notamment en ce qui concerne les conditions de détention de ces animaux et la localisation du lieu d'attache ou d'évolution extérieure aux habitations et ceci de jour comme de nuit.

Article 15 : les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 20h.
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

FICHE CANICULE

En prévention d'un éventuel déclenchement du plan départemental canicule durant l'été 2009, la Mairie invite les personnes âgées, handicapées isolées, à se faire connaître.

Si vous vous sentez concerné(e), la fiche ci-dessous est à compléter et à retourner au secrétariat de la mairie. Merci.

FICHE A COMPLETER ET A DEPOSER AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Plan Départemental de Gestion d'une Canicule (été 2009)

M^{me} :
Prénom :
N° de téléphone :

M^r :
Prénom :
N° de téléphone :

Faits à Septfonds, le

LA PREFECTURE VOUS INFORME

Les passeports biométriques :

A partir du 18/06/2009, les demandes de passeports devront être faites dans les mairies équipées du matériel nécessaire à leur production (voir circulaire préfecture du 04 juin 2009)

Les Cartes d'identité :

Suite à une recrudescence de demandes urgentes de carte nationale d'identité, la Préfecture demande que la validité de vos pièces soit vérifiée régulièrement (RAPPEL : la CNI est valable 10 ans et gratuite sauf en cas de perte ou vol, le renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25 € lorsque l'original n'est pas présenté au guichet de la Mairie). Le délai de délivrance d'une carte nationale d'identité est de 1 à 2 mois environ.

Le frelon asiatique :

C'est une espèce invasive en provenance du sud-est asiatique, introduite en France au cours de l'année 2004 dans le Lot-et-Garonne. Sa présence s'étend actuellement dans le quart sud-ouest et notamment en Tarn-et-Garonne, où en 2008 environ 100 nouveaux nids ont été déclarés.

Des informations concernant cet insecte seront données très prochainement sur le site Internet de la préfecture.

Pour améliorer notre connaissance et notamment mieux connaître les zones d'expansion de cet insecte afin d'en faciliter à terme sa gestion, il est préconisé que les déclarations des nids soient effectuées en mairie. Les principales informations à collecter sont le nom, le numéro de téléphone, l'adresse (rue, lieu-dit...) du déclarant, la commune, la date d'observation, la localisation du nid (bâtiment ou arbre), la taille du nid.

Information complémentaire en mairie.

GRIPPE A (H1N1) :

Des gestes simples pour limiter les risques de transmission : LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR avec du savon ou une solution hydroalcoolique, UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER POUR ÉTERNUER OU TOUSSER puis jetez-le dans une poubelle et lavez-vous les mains, EN CAS DE SYMPTOMES GRIPPAUX APPELEZ VOTRE MEDECIN TRAITANT OU LE 15.

Pour toute information : 0 825 302 302 (0.15€/min depuis un poste fixe) ou www-pandemie-grippale.gouv.fr

DERNIÈRE MINUTE...COMPOSTEURS :

Pour les personnes qui ne s'étaient pas inscrites, une nouvelle liste a été ouverte en mairie pour livraison septembre ou dans le courant de l'automne.

